



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant  
des faillites Canada

Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada

District de QUÉBEC

No division : 09 - Roberval

No cour : 155-11-000008-192

No dossier : 43-2490064

Dans l'affaire de la faillite de :

9281-9424 Québec Inc.

Débiteur

MNP LTD / MNP LTÉE

Syndic autorisé en insolvabilité

ADMINISTRATION ORDINAIRE

Garantie : \$\* \*\*\*

Date de faillite : 18 mars 2019, 14:52

Assemblée des créanciers : 15 avril 2019, 10:00  
3410, rue de l'Usinage  
Jonquière, QUÉBEC

Président : Syndic

Personne désignée : Phillip Dufour

CERTIFICAT DU DÉPÔT D'UNE ORDONNANCE DE FAILLITE - Article 43

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le syndic susmentionné a déposé, pour endossement par moi-même, une ordonnance de faillite nommant le syndic, conformément au paragraphe 43(9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, syndic de l'actif du failli susmentionné;
- le cas échéant, les mesures visant à éviter certaines dispositions et préférences, débutent avant l'ouverture de la faillite et terminent à la date de la faillite inclusivement.

La personne désignée doit :

- remplir toutes les obligations imposées à un failli par la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, et en particulier assister à la première assemblée des créanciers et, sur demande, comparaître devant le séquestre officiel pour interrogatoire.

Ledit syndic susmentionné doit :

- signifier à la personne désignée une copie de l'ordonnance de faillite portant la signature du séquestre officiel et, le cas échéant, un avis d'interrogatoire;
- me fournir, sans délai, une garantie pour la somme susmentionnée;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra plus tard demander le séquestre officiel.

Date : 25 mars 2019

E-File / Dépôt électronique

Séquestre officiel

1550, D'Estimauville Avenue, Suite 702, Québec, QUÉBEC, G1J 0C4, 877/376-9902